

PREFET DE LA LOZERE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENTS DE L'AVEYRON, DU GARD ET DE LA LOZERE

PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX TARN AMONT

Par arrêté n° 2015119-0001 du 29 avril 2015, une enquête publique en vue de l'approbation par l'autorité préfectorale du projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-Amont, sollicitée par le Président de la commission locale de l'eau (CLE) est ouverte pendant 33 jours consécutifs, **du lundi 1^{er} juin 2015 au vendredi 3 juillet 2015 inclus**.

La structure porteuse du projet est le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses-48210-Sainte-Enimie.

L'enquête concerne les 69 communes du périmètre du SAGE,

Département de l'Aveyron, 32 communes :

Aguessac, Castelnau-Pegayrols, Compeyre, Compregnac, Creissels, L'Hospitalet du Larzac, La Bastide Pradines, La Cavalerie, La Couvertoirade, La Cresse, La Roque Sainte Marguerite, Lapanouse de Cernon, Millau, Montjaux, Mostuejols, Nant, Paulhe, Peyreleau, Rivière sur Tarn, Roquefort sur Souzou, Saint André de Vézines, Saint Bauzely, Saint Georges de Luzençon, Saint Jean du Bruel, Saint Laurent de Levezou, Saint Leons, Saint Rome de Cernon, Sainte Eulalie de Cernon, Tournemire, Verrieres, Veyreau, Viala-du-Pas-de-Jaux.

Département du Gard, 6 communes :

Causse Begon, Dourbies, Lanuéjols, Revens, Saint Sauveur Camprieu, Trèves.

Département de la Lozère, 31 communes :

Barre des Cévennes, Bédouès, Cassagnas, Cocurès, Florac, Fraissinet de Fourques, Fraissinet de Lozère, Gatuzières, Hures la Parade, Ispagnac, La Malène, La Salle Prunet, Laval du Tarn, Le Massegros, Le Pont de Montvert, Le Rozier, Les Bondons, Les Vignes, Mas Saint Chély, Meyrueis, Montbrun, Quézac, Rousses, Saint Georges de Lévejac, Saint Julien d'Arpaôn, Saint Laurent de Trèves, Saint Maurice de Ventalon, Saint Pierre des Tripiers, Saint Rome de Dolan, Sainte Enimie, Vébron.

Un exemplaire du dossier et notamment le plan d'aménagement et de gestion durable, un rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale et un registre d'enquête seront déposés pour y être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies, citées ci-dessous :

Aveyron : Millau, Sainte-Eulalie de Cernon,

Gard : Lanuéjols,

Lozère : Florac, Sainte-Enimie.

Les pièces du dossier seront consultables et téléchargeables également pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet : **www.tarn-amont.fr**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête, tenu à sa disposition dans chaque lieu où est déposé un dossier.

Les observations, propositions et contre propositions pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur (enquête préalable à l'approbation du SAGE Tarn amont, SMGS – mairie – 48210 Sainte-Enimie.)

Les observations écrites et orales du public seront également reçues par M. Emmanuel INESTA, fonctionnaire de l'Equipement, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes, qui sera présent dans chacun des lieux énoncés ci-dessous aux dates et heures suivantes :

Département de l'Aveyron:

Millau: mardi 9 juin 2015, de 9 heures à 12 heures,
mardi 23 juin 2015, de 9 heures à 12 heures;
Sainte-Eulalie de Cernon : mardi 9 juin 2015, de 14 heures à 17 heures,
mardi 23 juin 2015, de 14 heures à 17 heures ;

Département du Gard:

Lanuéjols: jeudi 11 juin 2015, de 14 heures à 17 heures ,
jeudi 25 juin 2015, de 14 heures à 17 heures ;

Département de la Lozère:

Florac: lundi 1^{er} juin 2015, de 14 heures à 17 heures ,
vendredi 3 juillet 2015, de 9 heures à 12 heures,
Sainte-Enimie: lundi 1^{er} juin 2015, de 9 heures à 12 heures,
jeudi 18 juin 2015, de 14 heures à 17 heures;
vendredi 3 juillet 2015, de 14 heures à 17 heures.

Les observations du public seront consultables et communicables, aux frais de la personne qui en fera la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra obtenir des informations sur le projet de SAGE auprès de Mme Anne GELY, animatrice du SAGE du Tarn-Amont, n° de téléphone 04.66.48.47.95.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête auprès des services des préfectures de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère.

Ils pourront être consultés également sur les sites Internet de la préfecture de l'Aveyron: <http://www.aveyron.gouv.fr/>, du Gard: <http://www.gard.gouv.fr/>, ou de la préfecture de la Lozère : <http://www.lozere.gouv.fr/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, le SAGE pourra être approuvé par arrêté inter-préfectoral.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,

signé

Marie-Paule DEMIGUEL